

## LES OVINS

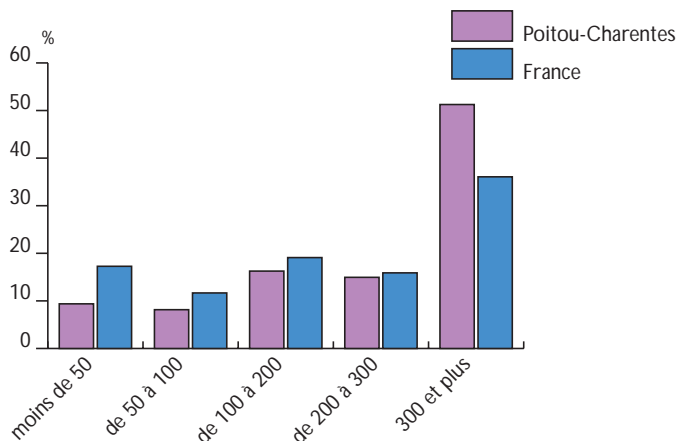
Première région française pour la production de viande ovine, le Poitou-Charentes connaît un effritement constant de ses effectifs qui entraîne une fuite de droits à produire.



I A A T

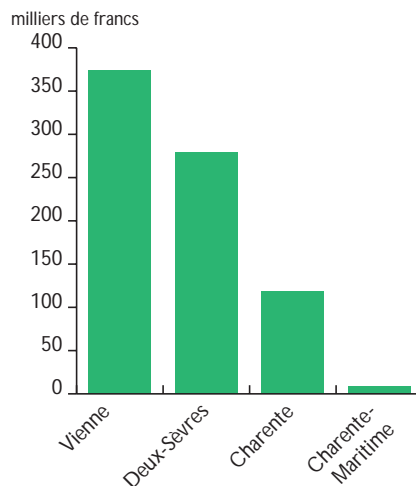
## RÉPARTITION DES BREBIS-MÈRES EN 1995 par taille de troupeau

Source : Enquête structure - SCEES



## DROITS À PRIME EN 1996

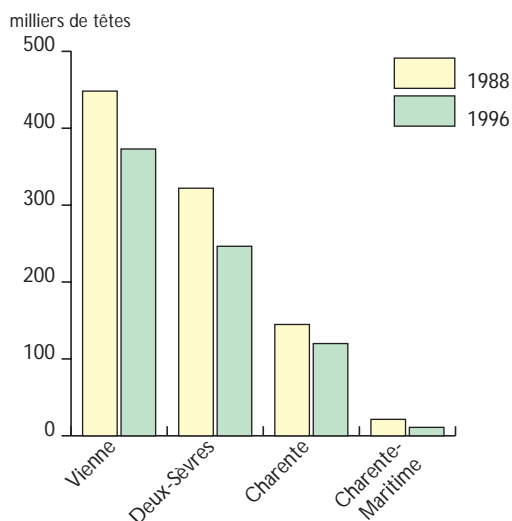
Source : Agreste - SISA



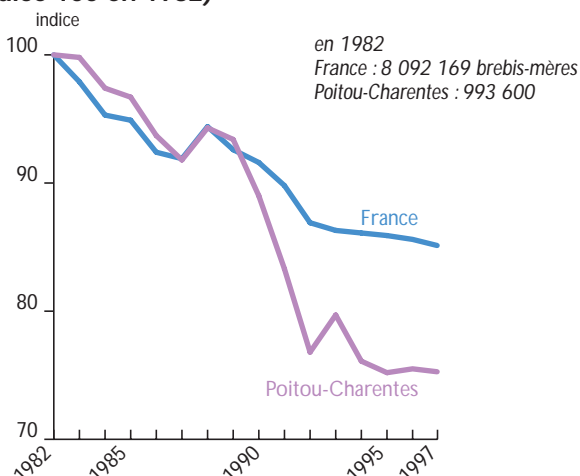
## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE BREBIS-MÈRES

Source : SCEES - SAA

### par département entre 1988 et 1996

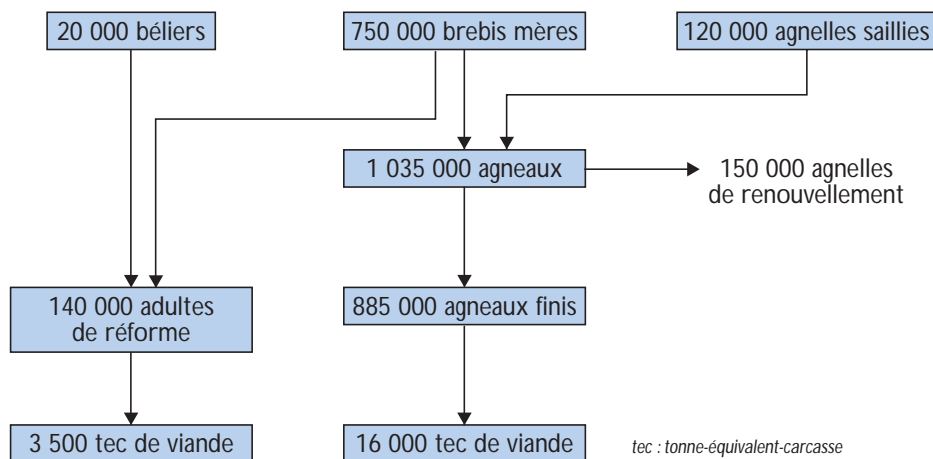


### En France et Poitou-Charentes (indice 100 en 1982)



## VIANDE OVINE - POTENTIEL DE PRODUCTION EN 1996

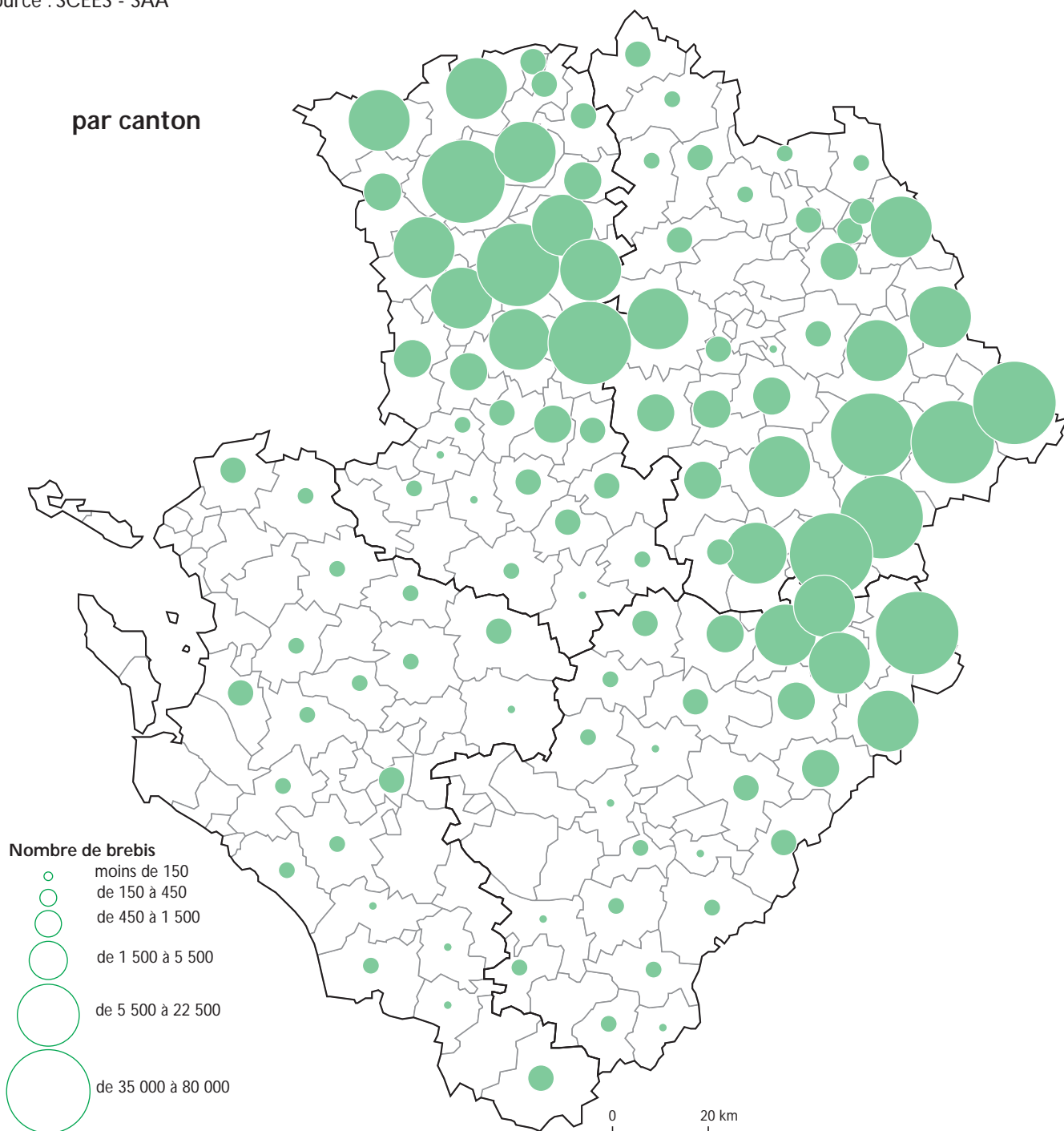
Source : SCEES



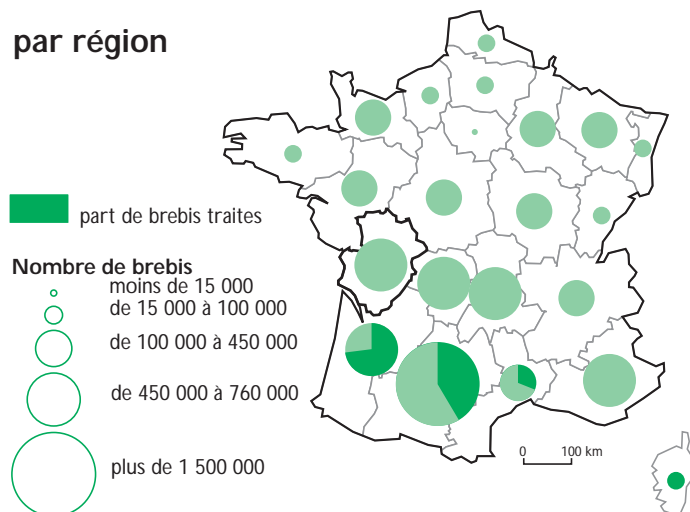
# BREBIS MÈRES EN 1996

Source : SCEES - SAA

## par canton



## par région



## DÉFINITIONS

### Brebis

Femelle reproductrice

### Agnelle

Jeune femelle, future reproductrice, n'ayant pas encore agnelé

### Agneau

Jeune ovin, mâle ou femelle, vendu à l'âge de 3 à 4 mois pour la boucherie

### Mouton

Mot générique désignant dans le langage courant tous les animaux d'espèce ovine. Il désignait autrefois spécifiquement des mâles castrés élevés pour la boucherie

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Association régionale ovine Poitou-Charentes (ARO)

Mignaloux-Beauvoir  
BP 191

86005 Poitiers cedex

### Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF)

### Service régional de statistique agricole (SRSA)

20, rue de la Providence  
BP 537

86020 Poitiers cedex

### Chambres d'agriculture de Poitou-Charentes

## LES OVINS : EN BREF

Le cheptel ovin du Poitou-Charentes est concentré sur deux pôles géographiques : le bassin de la Gâtine en Deux-Sèvres d'une part, et le bassin Montmorillonnais et Confolentais d'autre part. Ce dernier pôle est en continuité avec des zones de production ovine hors région, en Haute-Vienne et dans l'Indre, avec lesquelles il constitue le Bassin Ovin du Centre-Ouest.

Troisième région française pour la taille des cheptels, mais occupant la première place pour la production de viande, la région Poitou-Charentes perd régulièrement des effectifs depuis le début des années 1980. Entre 1990 et 1996, un atelier ovin sur trois a disparu (4 900 éleveurs, soit 13 % des exploitations de la région), 21 % des droits à produire prime compensatrice ovine (PCO) ont été

perdus. L'augmentation de la taille moyenne des cheptels (+ 19 % pour atteindre 153 brebis par troupeau) n'a pas compensé la disparition d'un grand nombre de petits élevages.

Les causes de cette évolution, ne sont pas particulières à la région : la production ovine subit la concurrence des productions végétales qui ont une moindre pénibilité et une meilleure rentabilité, surtout depuis la mise en place de la nouvelle politique agricole commune (PAC) en 1992. Il s'en est suivi une dévalorisation de l'image de la production ovine au sein même de la filière. De plus, le positionnement commercial de la région comme zone d'expédition vers des grossistes qui sont aussi importateurs, rend la production régionale plus sensible à la dégradation des prix sous la pression des

importations. Enfin, les effets démographiques et structurels ont accéléré la tendance à la disparition d'élevages.

Une amélioration conjoncturelle des cours de la viande ovine, comme en 1996-1997 ne modifie pas fondamentalement les causes structurelles de la baisse de production. Ainsi, elle n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation de viande ovine en France. Une politique de qualité et d'image autour de la marque « Agneau de Poitou-Charentes », première marque collective en viande ovine, par son antériorité et son volume, est un atout pour la région. Cette politique nécessite un engagement commun de l'ensemble des partenaires de la filière.

### Le troupeau ovin au 1-12-1997

Source : AGRESTE - SAA

|                         | Brebis-mères   | Agnelles       | Béliers<br>(y compris<br>remplacement) | Autres ovins   | TOTAL            |
|-------------------------|----------------|----------------|--|----------------|------------------|
| Charente                | 118 000        | 19 000         | 4 000                                  | 21 000         | 162 000          |
| Charente-Maritime       | 10 500         | 2 000          | 600                                    | 3 000          | 16 100           |
| Deux-Sèvres             | 237 500        | 45 200         | 7 700                                  | 79 600         | 370 000          |
| Vienne                  | 369 300        | 62 800         | 12 300                                 | 104 000        | 548 400          |
| <b>Poitou-Charentes</b> | <b>735 300</b> | <b>129 000</b> | <b>24 600</b>                          | <b>207 600</b> | <b>1 096 500</b> |